



Le Label DD&RS de l'enseignement supérieur ?

De quoi s'agit-il ?

Numérique responsable, qualité de vie au travail, biodiversité, égalité homme/femme, diversité, prise en compte du handicap, mobilité durable, achats responsables, intégration du développement durable dans les formations, éthique de la recherche, empreinte carbone, gestion des déchets, ouverture sociale...

Ces thématiques te parlent ? Elles sont toutes abordées dans le Référentiel DD&RS – Développement Durable et Responsabilité Sociétale avec lequel les établissements d'enseignement supérieur peuvent évaluer leur démarche DD&RS !

Les établissements les plus avancés peuvent aller jusqu'à labelliser la démarche DD&RS engagée en candidatant au Label DD&RS.

- 👉 Le développement durable est un thème important pour toi ?
- 👉 Tu souhaites évoluer dans un établissement qui s'intéresse à ces questions et qui les prend concrètement en main ?
- 👉 Tu souhaites t'investir dans le dispositif de labellisation et participer à des audits d'établissements ?

Pour les étudiants, le Label DD&RS est un bon moyen d'identifier les établissements engagés dans le développement durable, mais c'est aussi l'opportunité pour ceux qui le souhaitent de participer à des audits DD&RS, et développer ainsi leurs compétences dans le domaine de l'audit et du développement durable.

CREATION ET OBJECTIF

Le dispositif de labellisation, dit **Label DD&RS – Développement Durable et Responsabilité Sociétale** – de l'enseignement supérieur a été créé en 2015. Il est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), du Ministère en charge de développement durable, du Ministère en charge de l'enseignement supérieure et du Réseau des Etudiants pour une société écologique et solidaire (RESES).

Il permet de valoriser nationalement et internationalement les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. **Il permet également aux établissements de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés** par leur participation au comité de labellisation.

FONCTIONNEMENT

Le Label DD&RS se base sur un référentiel national commun existant depuis 2009 suite à l'article 55 issu du Grenelle 1 de l'environnement – **le Référentiel DD&RS CPU CGE**. C'est un Label qui se veut systémique. Il couvre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis au niveau international et se structure en cinq axes, issus du Référentiel DD&RS, balayant tous les champs du développement durable :

- Stratégie et Gouvernance,
- Enseignement et Formation,
- Recherche et Innovation,

- Environnement,
- Politique sociale.

L'établissement qui candidate au Label va être audité par une **équipe d'audit** composée de :

- Un.e auditeur.trice pilote (auditeur expérimenté généralement responsable DD&RS au sein d'un établissement de l'ESR),
- Un.e auditeur.trice (généralement responsable DD&RS au sein d'un établissement de l'ESR),
- **Un.e étudiant.e formé.E par le RESES, partenaire du Label.**

À la suite d'un **audit** sur documents et à un entretien d'audit, l'établissement peut se voir attribuer le Label DD&RS pour une durée standard de 4 ans.

Il existe cependant la possibilité pour les auditeurs de proposer une labélisation pour une durée intermédiaire de 2 ans, ou même de refuser une labellisation.

Ce label vise à inciter les établissements d'enseignement supérieur - lieux de formation, de vie et de recherche - à plus d'exemplarité et leur permet de valoriser leur engagement. La gestion administrative du dispositif a été confiée à un opérateur à but non lucratif partageant les ambitions du label DD&RS : **le Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale dans l'Enseignement Supérieur – CIRSES.**

Le dispositif est détaillé sur le site www.label-ddrs.org

QUELLE EST LA PLACE DES ETUDIANTS ?

En tant qu'étudiant.e, vous pouvez participer à l'audit d'un établissement en tant que auditeur.trice étudiant.e. En effet, **le RESES, membre du comité de labellisation et partenaire historique, s'engage à former les étudiant.e.s souhaitant participer à ces sessions d'audit**, puis à les accompagner tout au long du processus.

Participer à ces audits permet un véritable gain d'expériences et de compétences professionnelles dans le monde de l'audit et de l'enseignement supérieur, une mise en situation dans les processus de labellisation, mais aussi une immersion dans les efforts des établissements vers une transition écologique réussie.

Localement, les étudiants peuvent aussi s'emparer de ces enjeux de développement durable, impulser une dynamique au sein de leur établissement et inciter celui-ci à s'engager dans une démarche vertueuse mettant en œuvre d'actions concrètes qui touchent **tous les domaines et tous les usagers des campus et des écoles.**

Un établissement labellisé DD&RS est un établissement qui souhaite asseoir son engagement, renforcer sa crédibilité sur ces thématiques et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue !

Le Label DD&RS est également une formidable opportunité de communiquer, tant en interne (personnel et étudiants) qu'en externe (fournisseurs, partenaires...), sur les engagements, les actions et les résultats en termes de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements.

